

Lycée
Brioude
Bonfont
43

BTS

Technicien Supérieur
Agricole
Gestion Forestière

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le B.T.S.A (Brevet de Technicien Supérieur Agricole) est un diplôme du Ministère de l'Agriculture de niveau V.

Vie active :

- Dans les groupements de propriétaires forestiers.
- Dans les sociétés d'exploitation et les coopératives forestières.
- Dans les organismes de développement ou de recherche, le négoce de bois.
- Permet de préparer des concours (ONF, administrations, collectivités)...

Poursuite d'études :

- Certificats de spécialisation.
- Licence Professionnelle.
- Concours spécial d'entrée (post BTS/DUT) dans un établissement d'enseignement supérieur formant des ingénieurs agricoles et agronomes.
- Double diplomation possible à Québec



CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire d'un baccalauréat.
 - Inscription sur parcoursup.fr
- La formation se déroule sur deux années.

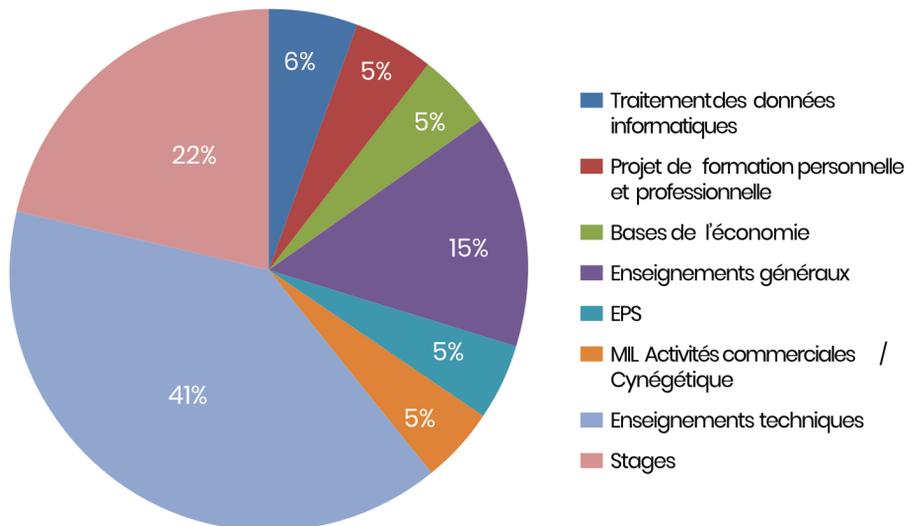
www.parcoursup.fr

LA FORMATION

Un enseignement scientifique, technique et économique qui s'appuie sur :

- Des connaissances de la filière, de l'écosystème forestier, de gestion forestière et de l'entreprise.
- Des stages (12 à 16 semaines, dont 10 prises sur la scolarité), donnant lieu à la rédaction d'un rapport.
- Des tournées forestières et visites d'entreprises.

ENSEIGNEMENT



Détail des enseignements techniques :

Diagnosics forestiers :	189h
Politique forestière, acteurs et territoires :	116h
Interventions de gestion durable en forêt ou autres espaces boisés :	189h
Mobilisation et valorisation du bois :	203h
Planification forestière :	116h



DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Le B.T.S.A est organisé sous forme de Modules.

L'obtention du diplôme se déroule en deux étapes :

- Des contrôles en cours de formation ou CCF (50% de la note finale).
- Trois épreuves terminales (50% de la note finale).
- Expression française et culture socio-économique,
- Epreuve intégrative à caractère technique, scientifique et professionnel (dont rapport de stage).

